CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Commissions municipales. — Les membres des 1re et 3e commissions se réuniront à l'Hôtel-de-ville le mercredi 10 mars, à 5 heures et demie du soir. Ordre du jour :

Lecture des rapports. Ouverture d'une rue accédant à la rue de Lannoy : Ouverture de rues nouvelles : Demande des héritiers de M. Leconte-Baillon ; Rue de la sagesse, classement ; Rue d'Avelghem, plan d'alignement ; Rue de la Gare, affaire Delcroix-Planquart.

M. Deschamps, directeur du Théâtre des Boulevards, vient de se rendre acquéreur d'un terrain d'une superficie de 2,000 mètres environ, situé à l'angle des rues Archimède et Richard-Lenoir, pour y construire un théâtre pouvant contenir 2,000 personnes.

Les travaux vont, dit-on, commencer sous quelques jours, et la nouvelle salle pourrait être inaugurée l'hiver prochain.

M. Deschamps se propose d'aborder la féerie, les pièces à grands spectacle, tout en continuant son répertoire d'opérettes.

Lundi, la réception des nouveaux effets d'habillement destinés au personnel de la police, a eu lieu de 9 heures et demie à 1 heure, à l'Hôtel-de-Ville, en présence de M. le Maire.

Dans quelques jours, tous nos agents se promèneront dans les rues, tout de neuf habillés, brillamment pomponnés comme des sergents-majors de grenadiers.

Ce n'est pas cela, malheureusement, qui fera découvrir les voleurs !

Mort subite. — Dimanche soir, vers 8 h. 1/2, un individu paraissant âgé d'une soixantaine d'années, s'est subitement affaissé sur le trottoir de la rue de Lannoy, devant la maison de M. Cappelle. Des passants l'ont relevé aussitôt et transporté à l'estaminet de la *Betterave d'Or*, où M. Corbeau, pharmacien, a tenté de le rappeler à la vie. Tous les soins furent inutiles : cet homme avait, croit-on, succombé à la rupture d'un anévrisme.

Le corps fut envoyé à la morgue de l'Hôpital, en attendant que l'on put établir son identité. Il a été reconnu dans la soirée de lundi pour celui d'un journalier nommé Jean-Baptiste Belin, âgé de 69 ans et logeant en garni, au n° 43 de la rue de Lannoy.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche, à 6 heures du soir, chez M. Jules Fauvarque, cabaretier, rue des Longues-Haies, 145. L'enfant de la maison, se trouvant seul dans une chambre du premier étage, eut l'imprudence de jouer avec des allumettes chimiques ; le feu se communiqua aux rideaux qui s'enflammèrent en un clin d'œil. Aux cris poussés par l'enfant, M. Fauvarque accourut et, arrachant les rideaux, prévint un sinistre. Les dégâts sont insignifiants.

Une nouvelle série d'accidents.— Samedi, une ouvrière du peignage Morel a eu la main gauche mutilée par un engrenage. Le doigt annulaire a été broyé ; les deux doigts voisins ont également souffert. Cette jeune fille a été reconduite à son domicile, rue Rossini, où elle a reçu les soins de M. le docteur Charles Bernard.

—Lundi matin, un homme de 42 ans, Henri Chantry, employé à la brasserie de M. H. Salembier, rue de la Vigne, s'est très-grièvement brûlé. Il manipulait des grains en tenant une lampe lorsque celle-ci s'est renversée sur lui. Le feu a pris à ses vêtements, et le malheureux a de cruelles brûlures sur une grande partie du corps, notamment à la poitrine et au ventre. M. le docteur Butruille a ordonné son transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu.

— Le même jour, à quatre heures du soir, une femme, nommée Clémence Vanquathem, demeurant rue de l'Epeule, est tombée dans la rue du Grand-Chemin et, dans sa chute, s'est fracturé la jambe droite. On a dû la transporter en voiture à l'hôpital.

Une scène de violence qui ne manque pas de gravité a eu pour théâtre, dimanche soir, un estaminet de la rue Ste-Elisabeth. Des italiens, logeant dans cette maison, ont cherché noise à un paisible consommateur et, après l'avoir roué de coups, l'ont laissé dans un état pitoyable. La victime de cette lâche agression a dû être admise d'urgence à l'hôpital où M. le docteur Denis l'avait envoyée. C'est un tisserand, du nom de Pierre Bonte, habitant aussi rue Ste-Elisabeth ; il a le corps couvert de contusions, dont plusieurs assez sérieuses et une large plaie à la tête. La police n'a eu connaissance de ce fait que dans la soirée de lundi ; l'enquête amènera probablement l'arrestation des coupables.

TOURCOING

Nécrologie. — Un cas de mort subite vient d'impressionner douloureusement toute la population.

M. Félix Debuchy-Delepoulle, industriel, le frère de notre regretté député M. D. Débuchy, prenait, lundi à Lille, le train de 5 h. 07 du soir pour Tourcoing. Arrivé tout en nage au moment du départ il montait précipitamment dans un compartiment de 3e classe, dans lequel se trouvait l'un de ses amis, M. Dumortier, fabricant à Roubaix.

Le train était à peine sorti de la gare de Lille que M. Dumortier vit son compagnon de route pâlir subitement et s'affaisser dans ses bras. A la gare de Croix il demanda du secours : M. Dupont-Chopart, médecin au Blanc-Seau, qui venait prendre le train, s'empressa de donner les premiers soins, mais tout fut inutile, M. Débuchy était mort. Le corps fut déposé, à l'arrivée du train à Tourcoing, dans une des salles de la gare et on fit prévenir immédiatement la famille. Après les constatations légales, on transporta en voiture le cadavre de M. Debuchy à son domicile.

On attribue ce décès si subit à la rupture d'un anévrisme cérébral : deux autres frères de M. Debuchy, dont le député, sont morts de la même façon.

M. Félix Debuchy-Delepoulle est ravi, jeune encore, à l'affection d'une famille nombreuse. Il *dirigeait, de concert avec son frère M. Debuchy-Bouilliez*, un important établissement de fabrication et de filature de coton.

Entièrement dévoué à la cause conservatrice, dont il fut toujours ici un ardent champion, il payait largement de sa personne. Au moment où la mort l'a saisi il menait dans un journal local une polémique à propos d'attaques qui avaient été dirigées contre l'administration des Hospices.

La mort de M. Debuchy causera des regrets unanimes parmi ses nombreux amis.

LILLE

Acte de probité. — Le conducteur Debéthune du tramway de Roubaix à Lille a trouvé, dimanche soir, dans son *car*, un petit sac de cuir contenant des bijoux et une somme de 21,000 fr. qu'il *s'est empressé de remettre au bureau des Débris* Saint-Etienne où le propriétaire, M. D..., l'a réclamé quelques heures après.

Depuis un an, c'est la seconde fois que Debéthune se signale par sa probité.

LES TROUBLES DE RENAIX

Renaix, 8 mars. —Le parquet d'Audenarde a fait ce matin une nouvelle descente pour continuer l'instruction. Les magistrats instructeurs ont siégé à l'hôtel-de-ville jusque vers deux heures de l'après-midi.

Plusieurs des fabricants et teinturiers entendus hier, ont dû comparaître encore aujourd'hui. La ville reste calme, néanmoins l'inquiétude parmi la classe ouvrière persiste. L'état du commandant Depierre s'est *notablement amélioré*, à tel point que son transfert à Audenarde a pu être accompli par le train de 3 h. 56.

Quant au soldat qui est encore à l'hôpital de notre ville, son état inspire toujours de graves inquiétudes. Au premier moment, le nombre des soldats blessés était inconnu, mais, d'après les derniers renseignements, douze de ceux-ci se trouvent actuellement à l'hôpital d'Audenarde.

Je lis dans une feuille locale que le tribunal d'Audenarde a déclaré vendredi matin sans valeur aucune, l'acte signé par M. Grawitz, par lequel le préparateur renonçait à toute indemnité, quant à la fabrication antérieure de la teinture de noir d'aniline. Cet acte est considéré comme étant arraché par la force.

D'après la rumeur publique M. Grawitz accompagné des experts et magistrats se propose de faire sous peu une quatrième descente à Renaix pour continuer son enquête chez les industriels. Il est à craindre que cette nouvelle descente ne provoque de nouveaux désordres.

NORD

Dunkerque — *Un enfant de Dunkerque.* — Les journaux de Rio-Janeiro annoncent la mort du général Mallet, baron d'Itapevy, maréchal de l'armée brésilienne.

Le défunt était d'origine française. Né à Dunkerque en 1801, il se vit forcé de quitter la France en 1821, pour des motifs politiques, et vint s'enrôler dans l'armée brésilienne avec laquelle il fit la campagne de l'Etat Oriental et celle du Paraguay.

La famille du général Mallet est originaire de Pitgam où le père exerçait la profession de boucher. Sa mère portait le nom de Belpaelme.

Epaves. — Un morceau de carcasse de navire, en sapin, est échoué à Zuydcoote.

La partie arrière d'un pont de navire, en sapin, côté de babord, se composant de 12 barrots de 8 mètres de long est échouée, en face du poste des douanes de Leffrinckoucke. Cette partie de pont est longue de 12 mètres.

Un autre morceau de carcasse de navire 22 mètres de long, en sapin, est échoué à la hauteur de Petite-Synthe.

On remarque sur le flanc de cette carcasse de navire à la hauteur du plat-bord, *un liston jaune*.

Ce navire est cheville mi-partie en fer, mi-partie en cuivre. Il est doublé en cuivre.

Des rails de chemin de fer, en mauvais état, sont déposés au fond du bateau, et semblent avoir servi de lest.

Valenciennes.— Lundi vers midi, M. Octave Hanocq, sous-chef de manœuvres, venait de donner ordre à un mécanicien de lancer trois wagons pour la formation d'un train. Dès que le mécanicien eut accompli ces instructions il se retourna et aperçut sur la voie le corps affreusement broyé de Hanocq.

On ignore encore comment l'accident a pu se produire. Toutefois on croit que Hanocq a été accroché par l'un des wagons.

Hanocq, qui habitait Valenciennes depuis quelques années, était marié et père de trois enfants.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Cinq cents personnes environ assistaient à la réunion publique organisée à l'hippodrome dimanche matin. M. Chapé, commissaire de police, était present. On procède d'abord à la formation du bureau. M. Wart est nommé président. Puis quelques membres des sociétés des chambres syndicales viennent se joindre aux membres du bureau. Ouverte à 11 h., la séance a été levée à 2 h. h. de l'après-midi. Le but de la réunion était de faire connaître le résultat de l'entrevue de la commission nommée à la salle Lenglet le 21 février avec la chambre syndicale des patrons, relativement à la diminution des salaires.

La commission a déclaré qu'elle avait été sollicitée par les patrons de faire établir des tarifs et de les leur présenter ultérieurement. L'assemblée a paru satisfaite de cette explication.

Plusieurs tullistes ont ensuite parlé des chambres syndicales dans le but commun de grouper les ouvriers pour combattre les patrons et déclamer contre le capital. Les citoyens Javenet et Salembier, les présidents des chambres de l'*Union* et de l'*Alliance*, ont tour à tour pris la parole contre les statuts de ces sociétés. Leur langage était même empreint d'une telle aménité que beaucoup d'assistants, craignant de recevoir des horions, se sont éclipsés, si bien que, composée d'environ 500 personnes au début, la réunion s'est vue réduite à cent auditeurs. En résumé, réunion sans intérêt et sans résultat.

AISNE

Saint-Quentin. — La grève des tisseurs de la maison Hamm n'a pas même duré un jour.

Cette grève se serait produite pour ce motif que des commandes pressées ayant été faites, on réclamait des ouvriers douze heures de travail au lieu des dix heures auxquelles, d'un commun accord, leur journée avait été réduite au tissage Hamm.

A la suite des pourparlers qui ont eu lieu, non-seulement la grève ne s'est pas généralisée comme on le craignait, mais les ouvriers qui avaient momentanément cessé le travail l'ont repris sans exception.

Malgré le calme, des précautions ont été prises, et, samedi, un renfort de trois brigades de gendarmerie est arrivé à Saint-Quentin.

Sur les 93 tisseurs, 23 seulement ont travaillé vendredi ; 25 sont sont rentrés samedi matin. Tout le monde a dû rentrer lundi.

BELGIQUE

Les prochaines élections. — Cette année, auront lieu en Belgique les élections suivantes :

1° Le dimanche 23 mai pour la moitié des conseils provinciaux.

2° Le mardi 8 juin pour la moitié de la Chambre des représentants.

Il y aura élection dans les arrondissements suivants :

Province de la Flandre Orientale. — Alost, Audenarde, Eeclos, Gand, St-Nicolas, Termonde.

Province du Hainaut. — Ath, Charleroi, Mons, Thuin, Tournai.

Province de Limbourg. — Hasselt, Maeseyck, Tongres.

Province de Liège. — Huy, Liège, Verviers, Waremme.

Voici les noms des députés sortants :

Catholiques : MM. Van Brabandt, Mougherman, De Bleeckeere, de Sadeleer, Verbrugge, *Woeste*, Van Wambeke, baron Keroyn de Lettenhove, *Melon*, Janssens, Verwilghen, De Bruyn, De Kepper, Van den Steen, *Thonissen*, baron de Pitteurs Hiegarts, Meyers, Schaetzen, chevalier Cornesse, Englebienne.

Libéraux : MM. Rolin-Jacquemyns, Devigne, Dhellounge, Willequet, de Hemptinne, Wagener, Lippens, de Kerchove, H. Callier, Crombez, *Bara*, *Rogier*, Simon, Saintelette, Bochstael, Hardy, Masquelier, Lescarts, Rougeau, Lucq, Lambert, Gilleaux, Van Dam, *Pirmez*, Sabatier, Mondez, Prussant, T. Stertevens, Gigo, Descamps, Durieu, Houtart, Paternoster, Hanssens, *Frère Orban*, Dupont, Eléchet, Jamme, Mouton, Neujean, Julien, Warnant, Neef, Lejeune, Halet, baron Mocar, Joseph Warnant, d'Andrimont, Mallar, Ortmans-Hangeur, Peltzer.

La Chambre des représentants se compose de 138 membres ; il y a donc 69 représentants sortants, dont 20 catholiques seulement et 49 libéraux.

Les deux partis se préparent activement à la lutte, mais il faut avouer que les catholiques ont entre les mains un fort bel atout. Leur cohésion, la prudence du ministère conservateur, les divisions irréconciliables entre doctrinaires et radicaux, toutes ces causes peuvent faire concevoir à nos amis de brillantes espérances.

Le parti libéral se tiendra simplement sur la défensive : il n'a aucune chance de renforcer ses positions. Les catholiques, au contraire, ont le droit d'escompter la victoire dans quatre arrondissements, ceux de Gand, Ath, Soignies et Verviers, qui ont actuellement des représentants libéraux et des sénateurs catholiques.

Si la droite parvenait à enlever ces seize sièges, l'opposition libérale serait, pour ainsi dire, annihilée, et le ministre, disposant de la plus forte majorité dont feraient mention les annales parlementaires de tous les pays, achèverait sans le moindre obstacle l'œuvre de réparation civilisatrice et de pacification religieuse qui lui a déjà conquis de si nombreuses sympathies.

Messines. — On se rappelle qu'un vol audacieux a été commis le 26 janvier chez M. Victoor, à Messines. Deux vauriens portant des ballots de toile se sont de nouveau présentés chez lui, jeudi, vers 4 heures de l'après-midi ; comme il était absent et que sa femme était sortie pour faire des courses dans le voisinage, ils ne trouvèrent que la servante. Profitant de cette circonstance, ils la baillonnèrent, lui lièrent les mains et les jambes et l'attachèrent à la rampe de l'escalier ; puis ils fermèrent les portes et se mirent à fouiller la maison.

Au même instant, Mme Victoor, qui revenait de faire ses courses, trouvant la porte fermée, se mit à frapper. Les malfaiteurs, effrayés, s'empressèrent de prendre la fuite sans avoir pu rien dérober. Mme Victoor, surprise de n'avoir aucune réponse, appela un voisin qui parvint à ouvrir la porte et trouva la pauvre fille dans la situation que nous venons de dire. On s'empressa de la délivrer. Le bourgmestre, prévenu aussitôt, télégraphia à la gendarmerie de Warneton, qui se mit immédiatement en campagne et parvint à découvrir ces deux individus, qui auront à expliquer leur conduite devant les juges.

Horrible crime à Termonde. — La petite ville de Termonde a été mise en mise en émoi par un terrible crime conjugal.

Depuis le mois de novembre dernier, M. Baillon avait pris comme ouvrier mouleur, Désiré Rottier gantois de naissance, qui avait épousé, il y a 16 à 17 ans, une jeune fille de Termonde nommée Thérèse Seghers.

Cette union ne fut pas heureuse. Désiré Rottier, dès les premiers temps de son mariage, était possédé du démon de la jalousie, bien que la conduite de sa femme fût des plus régulières.

La vie commune devint bientôt insupportable et Rottier quitta Termonde, où il revient souvent.

Il y a quelques mois, après une longue absence, le mouleur revint à Termonde et reprit la vie de famille avec sa femme, et sa fille, âgée de 16 ans.

Mais le ménage fut encore moins heureux qu'autrefois. Hier, Rottier était revenu de l'atelier de bonne heure, se disant malade, et dans une scène affreuse pendant laquelle il cassa une vitre de la chambre à coucher, il obligea sa malheureuse femme à avouer des relations avec un jeune homme qu'elle n'avait jamais vu. Dans la nuit, pendant le sommeil de sa femme, le forcené se jeta sur elle et l'étrangla des mains sans qu'elle put appeler au secours. Aucun des voisins n'a entendu le moindre bruit.

Aussitôt son crime accompli, le meurtrier alla se constituer prisonnier au bureau de police.

Le triste événement a produit à Termonde, où la femme Rottier était très estimée, une indignation facile à comprendre.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 7 mars. Somme versée à Tourcoing, par 141 déposants, dont 13 nouveaux, 24,857 fr. —. Somme versée à Halluin, par 11 déposants, dont 6 nouveaux, 1,877. Somme versée à Linselles, par 7 déposants, dont 1 nouveau, 2,225. Somme versée à Roncq, par 10 déposants, dont 0 nouveaux, 3,315. Somme versée à Bondues, par 0 déposants, dont 0 nouveau, —. Somme versée à Bousbecque, par 1 déposants, dont 0 nouveau, 30. Total des recettes de la semaine : 31,304 fr. —.

Remboursements : à Tourcoing, à 31 déposants, francs 8,114.97. A Halluin, à 2 déposants, 150 —. A Linselles, à 6 déposants, 636 —. A Roncq, à 3 déposants, 212 —. A Bondues, à — déposant, —. A Bousbecque, à 0 déposant, —. Total des remboursements de la semaine fr. 9,082.97

Administrateurs du mois de mars 1886 : A Tourcoing, MM. Duhamel-Dujardin et G. Lambart. A Halluin, M. A. Catteau. A Linselles, M. J. Dupont. A Roncq, M. J. Mancelier. A Bondues, M. F. Desenfitignies. A Bousbecque, M. Dalle-Lorthiolf. *Le caissier*, A. PAILLARD.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Lucie Lepoutre, rue du Pile. — Aline Vangeenberghe, rue de la Balance. — Georges Coulombier, rue de Crouy, 35. — Georges Debouvère, rue du Fresnoy, 35. — Lucien Farvaque, chemin des Couteaux. — Marie Pattyn, rue Daubenton, 26. — Geneviève Douvrandelle, rue Saint-Jean, 20. — Louis Claebots, rue Magenta, 12. — Emile Dumortier, rue d'Espagne, 30. — Joseph Papegay, Hôtel Bleu. — Julie Devienne, rue de Tunis. — Georges Noël-Hack, rue du Vieil-Abreuvoir, 19. — Constant Lefebvre, rue Nabuchodonosor, 12. — Edgard Talpaert, rue Watt. — Zulma Boulanger, rue de la Perche. — MARIAGES. — Julien Robart, 22 ans, rattacheur, rue Jacquart, et Marie Bultiauw, 18 ans, sé ligneuse, rue Jacquart. — Dominique Verbiest, 36 ans, journalier, rue d'Alma, et Mathilde Bauters, 31 ans, journalière, rue d'Alma. — Auguste Dehouvert, 28 ans, teinturier, rue Solférino, et Philomène Wils, 21 ans, journalière. — Ferdinand André, 40 ans, chauffeur, rue de la Rédoute, et Olimpia Rousseaux, 31 ans, journalière, rue de la Redoute. — Adolphe Demarque, 25 ans, marchand d'étoffes, rue de Soubise, 12, et Alida Vermeeren, 19 ans, sans profession, rue Jacquart, 62. — Edouard Vermotte, 19 ans, tisserand, rue Jean-Bart, 21, et Stéphanie Schatteman, 51 ans, peigneuse, rue Jean-Bart. — Brunon Clément, 33 ans, tisserand, rue Jean-Bart, et Pharaïlde Vromant, 24 ans, cantinière, rue Jean-Bart. — Pierre Degroote 23 ans, mineur, rue Jean-Bart, et Philomène Boone, 20 ans, soigneuse, rue de Mouveaux. — Jules Loridan, 24 ans, boulanger, rue Archimède, et Irma Bachelet, 22 ans, bobineuse, rue de Blanchemaille, 115. — Pierre Letienne, 23 ans, plafonneur, rue de Luxembourg, et Isabelle Vanden Eynde, 25 ans, bobineuse, rue d'Alma, 13. — Alfred Roger, 21 ans, patissier, 21 ans, rue du Cure, 7, et Clémence Benaeghel, 25 ans, repasseuse, rue des Longues-Haies, 139. — Arthur Farvaque, 26 ans, teinturier, rue de la Perche, 60, et Marie Vandooren, 23 ans, bobineuse, rue de Luxembourg, 36. — Louis Pottier, 27 ans, garçon brasseur, rue de Luxembourg, et Odile Delfosse, 22 ans, bobineuse, rue de Lannoy. — François Duthoit, 23 ans, rattacheur, rue Beaurepaire, et Clémentine Dupont, 19 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies. — François Dewisme, 28 ans, tisserand, chemin des Couteaux, 13. — Zélie Duhamel, 24 ans, piqueuse, rue des Guinguettes. — Eugène Arcelon, 27 ans, laveur, rue Saint-Jean, 77, et Hélène Steux, 22 ans, journalière, rue des Longues-Haies. — Louis Dupire, 27 ans, pigneur, rue Turgot, 28, et Célina Veirman, 18 ans, bobineuse, rue de la Perche, 36. — Théodore Vanacker, 28 ans, employé de commerce, rue des Longues-Haies, et Charlotte Mazurelle, 25 ans, piqueuse, rue de l'Hommelet. — Félix Marissal, 28 ans, domestique, rue de l'Hommelet, et Elisa Bebode, 30 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies. — Victor Blervague, 32 ans, apprêteur, rue Vaucanson, 23, et Hermance Delplanque, 36 ans, bobineuse, rue de la Redoute, 80. — Charles Vivequin, 62 ans, poêlier, rue Daubenton, 12, et Angélique Herscoup, 58 ans, blanchisseuse, rue Daubenton. — Jean Dillies, 28 ans, rentreur, rue d'Alma, et Rosalie Tavernier, 28 ans, bobineuse, rue d'Alma. — Henri Meurin, 26 ans, manœuvre, rue Saint Antoine, et Henriette Jouveneau, 22 ans, couturière, rue de Lille. — Louis Francois, 29 apprêteur, rue de la Perche, et Marie Lapauw, 20 ans soigneuse, rue de la Perche. — Pierre Dupriez, 28 ans, tormissier, rue des Vingt-Mètres, et Camille François, 26 ans, soigneuse, rue de la Perche. — Henri Cattoire, 26 ans, rattacheur, et Sophie Monbel, 26 ans, rattacheuse. — DÉCÈS du 8 mars. — Edouard Dauphiné, 59 ans, ourdisseur, rue de la Vigne, 37. — Maria Florin, 1 an 8 mois, rue du Moulin, 28. — Thérèse Vanackere, 18 ans, sans profession, rue Turgot, 112. — Ghislain Raille, 1 mois, rue Sainte-Elisabeth, 27. — Victor Wilde, 1 an 3 mois, rue de la Guinguette. — Joséphine Vanmorsen, 2 ans 5 mois, rue des Récollets. — Charles Delcomble, 18 ans, en religion frère Firmot-Arsène, rue Rollin.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars. — Julia Deschamps, au Brun-Pain. — Henri Desmettre, rue du Tilleul. — Jeanne Parent, rue de Mouveaux. — Henri Malfait, rue des Carliers. — Elise Martens, rue de la Latte. — Louis Houpline, rue de la Ferme. — Du 8 mars. — Julia Six, rue de la Croix-Rouge. — Marie Masurel, rue Malcence. — Jeanne Vromant, rue de la Croix-Rouge. — Marius, Honoré, rue Martine. — Emile Jean, rue des Cinq-Voies. — MARIAGES. — Désiré Leman, 23 ans, rattacheur, et Marie Lammelin, 22 ans, rattacheuse. — Auguste Beyart, 31 ans, tailleur de pierres, et Julie Vandaele, 46 ans, sans profession. — Pierre Decavel, 26 ans, tisserand, et Colette Casiez, 22 ans, dévideuse. — Henri Descamps, 25 ans, rattacheur, et Christine Lefebvre, 26 ans, soigneuse. — Arthur Campion, 24 ans, magasinier, et Juliette Seynave, 23 ans, repasseuse. — Polydor Vandergucht, 21 ans, teinturier, et Henriette Benoît, 21 ans, rattacheuse. — Emile Wattel, 31 ans, rentreur, et Hortense Dubar, 21 ans, ourdisseuse. — Alphonse Walekx, 29 ans, tisserand, et Séraphine Delcroix, 24 ans, bobineuse. — DÉCÈS du 7 mars. — Gaston Moreau, 7 mois 14 jours, au Brun-Pain. — Alexandre Beaucarne, 50 ans 6 mois, graisseur, chemin du Wylotis. — Célina Vandenbrouck, 10 ans 5 mois, sans profession, rue de la Blanche-Porte. — Du 8 mars. — Céline Demuynet, 43 ans 1 mois, sans profession, rue de Paris. — Julienne Vergucht, 1 an 15 jours, rue de la Latte. — Antoinette Guilbert, 1 mois 20 jours, rue Nationale. — Silvie Lefebvre, 50 ans 6 mois, sans profession, rue de l'Abattoir.

Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 février au 7 mars. — Flore Duthoit, Sartel. — Zulma Prévost, Saint-Liévin. — Albertine Soubry, Touquet. — Flore Lebrun, Gauquier. — Marie Raquet, Saint-Liévin. — Jeanne Desprez, Sainte-Marguerite. — Vaast Vide Horrent, Sapin-Vert. — Philomène Rys, Crétinier. — Marie Declercq, Laboureur. — Léon Moyaert, Touquet. — Marie Fauvarque, Sartel. — Jules Grimonprez, Petit Tournay. — PUBLICATIONS DE MARIAGE. — Isidore Haire, 26 ans, garçon brasseur et Marie Derlacminck, 26 ans, servante. —MARIAGES. — Jean Germain, 24 ans, ouvrier charpentier et Flore Vossart, 23 ans, tisserande. — Jules Christiaens, 20 ns, peintre et Clémentine Vanmeervenne, 18 ans, soigneuse. — Louis Playt, 24 ans, domestique et Clotilde Devos, 21 servante. — DÉCÈS. — J.-B. Spriet, 67 ans 10 mois, tisserand, Hôpital. — Jean Wardenier, 37 ans 6 mois, cabaretier, Petit-Tournay. — Léocadie Doutreluingne, 61 ans, ménagère, Sartel. — Sophie Verhaeghe, 70 ans 4 mois, sans profession, Vieille-Place. — Cécile Bayart, 55 ans 4 mois, ménagère, Crétinier. — Pierre Husse, 74 ans 8 mois, tisserand, Marlière. — Jean-Louis Leman, 32 ans 9 mois, tisserand, Vieille-Place. — Amélie Carrette, 60 ans 10 mois, ménagère, Hôpital.

Leers. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er au 8 mars. — Fernand Boulanger, La Place. —MARIAGE. — Emile-Henri-Joseph Liénard, 27 ans, tisserand, et Adolphine Florent, 29 ans, couturière. — DÉCÈS du 1er au 8 mars. — Jean-Baptiste Leclercq, 33 ans, 4 mois, tisserand, La Grande Frontière. — Louise Hurtebize, 61 ans 5 mois, ménagère, Trieu-de-Carelhem. — Charles-Louis-Joseph Bourgeois, 8 mois, Petite-Frontière. — Auguste Donckerwolcke, 62 ans, ancien tisserand, Longue-Rue. Moermann, présenté sans vie, Trieu-de-Carihem.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DAUPHINE-LEMICQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edouard-Auguste DAUPHINE, décédé à Roubaix, le 7 mars 1886, à l'âge de 59 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, 37.

Une Messe du Convoi et un Obit solennel du mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le jeudi 11 mars 1886, à 8 heures 1/2 et 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe DURUS, veuf de Dame Caroline DUJARDIN, décédé à Tourcoing, le 10 février 1886, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 11 mars 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Alexandre DUPONCHELLE, époux de Dame Irma-Clotilde HANNOTTE, décédé à Lille, le 24 janvier 1886, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REMOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Une fleuve en feu. — Le Clyde, un des fleuves d'Ecosse, a offert, il y a quelques jours, le spectacle extraordinaire d'un fleuve en feu. Depuis plusieurs semaines on avait remarqué à la surface des eaux des vapeurs lumineuses, auxquelles on n'avait pas, à vrai dire, accordé beaucoup d'attention ; il y a quelques jours un pêcheur du voisinage de Glascow, après avoir allumé sa pipe, jeta à l'eau son allumette encore flambante, et au même instant on vit jaillir sur le fleuve des flammes qui projetèrent au loin, pendant plusieurs secondes, leur lueur rousse.

On attribue ce phénomène à une accumulation de gaz provenant de couches de charbon qui gisent sous le fleuve.

Un fait analogue avait été constaté en 1829, à Holms, où pendant longtemps les eaux étaient imprégnés de gaz que l'on faisait flamber quand on voulait et dont la présence était due à une cause semblable

Une maison à deux étages volée.— Toute la police de Louisville, aux Etats-Unis, est actuellement sur les dents : elle vient d'être chargée, en effet, de rechercher le ou les voleurs d'une maison à deux étages qui a été subtilisée comme un simple porte-monnaie dans la poche d'un badaud par un pick-poket.

La maison volée appartenait à une dame de cinquante ans, Mme Ross, jouissant d'une certaine aisance et résidant à la campagne.

Dans sa déclaration à la police, Mme Ross a dit qu'elle possédait un lot de terrain au coin de la 15e rue de Louisville, et que, sur ce terrain, elle avait fait construire une jolie maisonnette en briques rouges, à deux étages, et comprenant huit pièces. Au mois d'avril dernier, elle avait fait expulser son locataire parce qu'il ne lui payait pas le loyer et elle avait loué la maison à un autre. Depuis lors, elle n'était pas revenue à Louisville. Mais, l'autre jour, un individu est allé la trouver à sa résidence à la campagne et lui a offert cinq dollars pour les quelques briques qui restaient de sa maison.

Mme Ross, affolée, accourut à Louisville et n'a plus trouve sur l'emplacement où s'élevait sa jolie maison qu'une petite pile de briques et de plastras.

Toute la maison avait été volée brique par brique.

La plus grande ville du monde. — Le correspondant du *New Orléans Times* écrit : Londres, la capitale de la Grande-Bretagne est la plus grande ville que le monde ait jamais vu. C'est le cœur de l'empire britannique et du monde entier elle couvre une étendue de 700 milles carrés.

Dans ces limites, se trouvent 5 millions d'habitants, et dans cette population se trouvent 200.000 âmes qui viennent de tous les quartiers du globe.

Il s'y trouve plus de catholiques qu'à Rome, plus de juifs qu'en Palestine, plus d'Irlandais qu'à Dublin, plus d'Ecossais qu'à Edimbourg, plus de Gaulois qu'à Gardiff (pays de Galles) et plus de gens originaires des campagnes que dans les comtés du Warwichshire, du Devonshire et de Durham ensemble.

A cinq minutes d'intervalle il y a une naissance et toutes les huit minutes un mort.

Il arrive tous les jours sept accidents dans les huit mille milles de rues. Il y a environ quarante mille milles de rues ouvertes au trafic, et on construit à Londres 15,000 nouvelles maisons tous les ans. En 1881, on a ajouté 22,119 nouvelles habitations à cette agglomération immense qu'on appelle la métropole se composant de 368 nouvelles rues et un square nouveau couvrant un espace de 66 milles, 84 yards.

Par ces chiffres, il est presqu'impossible de se faire une idée de l'immensité à Londres.

En 1882, Brighton (la reine de toutes les stations balnéaires) possédait 20,379 maisons habitées, de cette manière Londres, en 1884, a ajouté à son étendue une ville plus grande que Brighton.

Il faudrait deux villes comme Cambridge ou Oxford et Bath pour représenter l'augmentation de Londres dans une année.

Il y a 46,000 naissances par an.

Dans le port de Londres il y a tous les jours plus de 1,000 bâtiments de commerce et 10,000 matelots.

Les tavernes (ou public-houses) et débits de bière (beer-shops) si on les alignait ensemble, s'étendaient de Charing-Cross à Portsmouth, c'est-à-dire une distance de 70 milles.

Tous les jours, on arrête 28.000 ivrognes.

L'influence de Londres s'étend sur toutes les parties du globe, le grand bureau central de la poste aux lettres, situé dans la Cite, à Saint-Martin-le-grand, fait distribuer tous les ans 298,000,000 de lettres, sans compter les paquets, etc.

A la bifurcation de Clapham, 850 trains passent tous les jours.

Le chemin de fer souterrain fait circuler 1,211 trains tous les jours.

La Compagnie des Omnibus de Londres est propriétaire de plus de 800 vehicules. Le nombre de voyageurs transportés dépasse 58 millions par an.

On court plus de risque à circuler dans les rues de Londres qu'en chemin de fer, ou à traverser l'Atlantique de la Nouvelle-Orléans à Liverpool.

L'année dernière 130 personnes furent tuées dans les rues et 4.000 furent blessées par les voitures.

Pour maintenir l'ordre dans cette immense ville il n'y a que 16,000 policemen.

Les cabs sont au nombre de 15,000.

Les facteurs de la poste 16,000.

L'éclairage au gaz rapporte tous les ans 75 millions de francs.

Il y a 400 journaux tant quotidiens qu'hebdomadaires.

L'année passée il y a eu 600 incendies.

Londres fut fondée par Brutele Troyen l'année du monde 2832.

Depuis sa fondation Londres est âgée de 3696 ans.

Horrible complot. — Une machine infernale. — Lundi ou mardi, un honorable fonctionnaire du ministère des finances belges, dans une importante commune de l'arrondissement de Verviers, recevait par chemin de fer une mystérieuse petite caisse, de forme carrée et soigneusement emballée.

L'absence du nom de l'expéditeur, l'aspect étrange du colis donnèrent l'éveil au destinataire et certains indices rassemblés au hasard du souvenir ne tardèrent pas à lui inspirer la conviction qu'il était en présence d'une machine infernale destinée à le faire sauter lui et sa famille. Elle rendait un son métallique! Vous savez comme cela va ce joujou-là? On ôte le couvercle. Pan! une détonation et vous voilà, divisé en plusieurs parties inégales, lancé dans les airs! Aussi notre homme dé-

---

FEUILLETON DU 10 MARS 1886. N° 12

LE MOULIN DE SAUVIAT

par Félix Steyne

VIII

Le banquet

(SUITE)

Sans prononcer le nom de Pierre Bailly, Batarin témoignait son étonnement de ce qu'un homme aussi intelligent que Trigon ne fût pas à la tête de la commune.

— C'est inouï, s'écriait-il, que vos concitoyens ne vous aient pas nommé maire aux dernières élections !

— Que voulez-vous, M. le conseiller général, répondait le vigneron, il y a ici le respect des traditions. Pierre Bailly exerce les fonctions de maire depuis plus de vingt ans ; et, du reste, il n'est pas sans valeur.

— Oui, certainement, continuait Batarin ; mais, entre nous, il est ancré dans de vieilles idées. Il a vingt-c